



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 26.07.2022

Numéro de publication: HR02-1005529608

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Widmer Architectes Sàrl, Lausanne, nouveau Widmer Architectes SA

Widmer Architectes SA
Avenue de Sévelin 32 a
1004 Lausanne

Jusqu'ici
Widmer Architectes Sàrl
Avenue Edouard-Dapples 17
1006 Lausanne

Widmer Architectes Sàrl, à Lausanne, CHE-109.660.344 (FOSC du 18.11.2016, p. 0/3171307). Statuts modifiés le 23.06.2022. Augmentation du capital social par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer. Nouveau capital: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts de CHF 100. Nguyen Duc et Hinden Reto sont désormais titulaires de 500 parts de CHF 100 chacun. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 23.06.2022 et bilan au 31.12.2021, présentant des actifs de CHF 300'616.44 et des passifs envers les tiers de CHF 115'439.14, soit un actif net de CHF 185'177.30, contre attribution aux associés de 100'000 actions de CHF 1. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveau statuts du 23.06.2022. Nouvelle raison de commerce: Widmer Architectes SA. Nouvelle adresse: Avenue de Sévelin 32a, 1004 Lausanne. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'un bureau d'architectes et la gestion de projets d'architecture. A titre accessoire, la société a également pour buts l'exécution de toutes opérations commerciales et financières - qu'elles soient mobilières ou immobilières (et dans le strict respect des règles relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger) en rapport direct ou indirect avec le but ci-dessus, ainsi que la prise de participation dans toutes entreprises suisses ou étrangères visant des buts identiques ou analogues. La société peut également accorder des prêts et/ou des garanties, sous quelque forme que ce soit, à ses actionnaires ou à des tiers. La société pourra exercer son activité tant en Suisse qu'à l'étranger. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les statuts ne prévoient pas de clause particulière relative aux communications

aux actionnaires. Nguyen Duc, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur, président. Hinden Reto, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur.

Registre journalier no 14386 du 21.07.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 225, Date: 18.11.2016

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud